

EDITORIAL

40 Ans l'Age d'OR :

Tunis Re Réassureur National et grand acteur du secteur des assurances en Tunisie, célèbre en cette année 2021 son 40^{ème} anniversaire.

Quarante années se sont écoulées, courant lesquelles, Tunis Re, a toujours su assumer son rôle de réassureur professionnel de premier ordre, elle a évolué et a progressé de façon appréciable grâce aux efforts entrepris par ses employés femmes et hommes, tant au niveau de la structure de son portefeuille que par la diversité de ses produits, mais également dans ses performances, techniques et commerciales.

Voici donc que nous pouvons prévaloir d'un Age de maturité assurément pour le vécu et le destin d'une entreprise

Aujourd'hui, Tunis Ré aborde une nouvelle étape de transformation dans un environnement sous la pression de la perturbation digitale. Un environnement qui constitue l'un des défis les plus forts devant la société, et qui va lui donner l'occasion d'améliorer ses performances et sa transparence, consolider ses acquis sur le marché local et de mieux se positionner en tant que réassureur de référence sur le marché régional et international. Une Transformation qui revêt une importance majeure pour un avenir prometteur de la société.

Nous sommes pleins d'optimisme quant à l'avenir et fermement résolus à enrichir les acquis de notre entreprise et à consolider ses potentialités : L'avenir que nous voulons réussir pour la Tunis Re est l'avenir de l'Excellence et du Progrès, de la Solidité et de la Performance, de la Cohésion et de la Responsabilité, autant de dimensions qui exigent de nous tous que nous redoublons d'efforts et fassions preuve, d'une aspiration constante au mieux et d'un labeur ininterrompu.

Lamia Ben Mahmoud

**Joyeux Anniversaire
Succès et Prospérité
à Tunis Re.**

Siège Social - Tunis

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis

Tél. : (216) 71 904 911- Fax: (216) 71 904 930

E-mail : tunisre@tunisre.com.tn

www.tunisre.com.tn

 : www.facebook.com/Tunis-Re-178608322175326/

 : www.linkedin.com/company/tunis-re/



Les Typologies de Blanchiment d'Argent En Assurance



Par Said Radouche

INTRODUCTION

En général, les principaux besoins de blanchiment sont directement liés aux activités de la criminalité organisée dont le développement est marqué par un double mouvement de diversification et d'internationalisation.

Les canaux, les techniques et les supports utilisés pour la réalisation d'opérations de blanchiment sont très variés ; même si l'objectif recherché demeure toujours le même : l'optimisation des conditions dans lesquelles les capitaux à blanchir pénètrent dans les circuits de l'économie légale.

L'argent peut être blanchi de plusieurs façons différentes, depuis des petits dépôts d'espèces sur des comptes bancaires anodins (en vue d'un transfert ultérieur), jusqu'à l'achat et la revente de produits de luxe tels que des automobiles, des antiquités et des bijoux.

Les fonds illicites peuvent également être transférés par le biais d'une série de transactions financières internationales complexes. Les blanchisseurs de capitaux sont très créatifs lorsque les services de surveillance ou d'enquêtes détectent une méthode, les criminels en trouvent rapidement une autre.

PROCESSUS DU BLANCHIMENT D'ARGENT

Il existe plusieurs méthodes de blanchiment qui sont efficaces et adaptées selon les besoins. D'habitude, nous distinguons trois phases du processus du blanchiment d'argent :

Première phase : Le placement (prélavage, immersion)

Pendant cette phase initiale, les blanchisseurs cherchent à introduire des sommes d'argent en espèces résultant des délits commis dans le système financier, pour les modifier en monnaie scripturale moins visible.

La deuxième phase L'empilement (lavage, transformation)

Dans, les opérations visent à rendre tout retour comptable vers la source des fonds le plus ardu possible, en réalisant de multiples transactions successives affectant la plupart du temps le système financier.

Compte tenu du grand nombre d'actes effectués, combinés à des techniques complexes et ingénieuses, cette phase accentue les difficultés pour les autorités de démanteler les profits illicites et de reconstruire la filière des transactions jusqu'à leur origine criminelle.

La dernière phase est nommée L'intégration (recyclage, absorption)

L'objectif de cette dernière phase du processus de blanchiment se traduit par le rapatriement des fonds d'origine illicite masqués d'une provenance indubitablement légale, dans la sphère de l'organisation criminelle pour l'investir par la suite dans différents projets rentables de l'économie légale.

LE BLANCHIMENT PAR L'ASSURANCE

Le secteur de l'assurance génère des primes très importantes. Du fait de sa taille, de son caractère international, de la diversité de son offre et de sa clientèle allant du particulier à l'entreprise multinationale, le monde de l'assurance est un secteur très vulnérable et très exposé aux tentatives de blanchiment. Placer de l'argent dans une police d'assurance, c'est réussir l'empilage, phase ultime du processus de blanchiment.

Un capital provenant d'une compagnie d'assurance supposé «propre», n'attire ni la vigilance ni l'attention des institutions financières qui en reçoivent paiement. Cette opération d'empilage peut être facilitée dans certains pays à la législation permissive par l'absence d'éthique de personnels corruptibles et de courtiers privilégiant leurs commissions.

Dans un premier temps, il a donc fallu que les assureurs prennent conscience, via les organisations professionnelles, que le blanchiment pouvait être un problème réel et sérieux. A partir du moment où ce déclic a été réalisé, une véritable mobilisation prit forme, et la lutte contre le blanchiment devint une préoccupation constante de la profession.

Dans le secteur de l'assurance un certain nombre de méthodes de blanchiment ont été repérées, les plus répandues étant :

- En assurance de personne :
 - La souscription/rachat précoce ou le dénouement au profit d'un tiers ;
 - Le blanchiment par la souscription d'un bon de capitalisation ;
- En assurance de dommage :
 - L'opération est très souvent doublée d'une escroquerie à l'assurance (FRAUDE).

Le monde de l'assurance est un secteur très vulnérable et très exposé aux tentatives de blanchiment.

La souscription/rachat total ou partiel précoce ou le dénouement au profit d'un tiers

Il est courant pour les blanchisseurs d'utiliser les montages financiers des assurances pour blanchir leurs capitaux. Il leur suffit de souscrire des contrats d'assurance vie, de les payer en liquide et de les dénoncer dans le délai d'un mois. Le blanchisseur exerçant ce droit se trouve donc en possession d'un chèque émanant d'une compagnie d'assurance, gage d'argent propre.

Le blanchiment par la souscription d'un bon de capitalisation

Les produits d'assurance pouvant être acquis en espèces ou au porteur constituent une aubaine pour les blanchisseurs. Parmi les produits les plus prisés par les organisations criminelles, nous trouvons le bon de capitalisation. Un bon de capitalisation est un titre créé par une compagnie d'assurance ou une banque dont les primes investies produisent des intérêts capitalisés.

Le souscripteur verse une prime investie dans un support soit représentant une grande sécurité financière (actif en espèce) soit plus volatil (en actions). Les bons peuvent être souscrits sous la forme nominative ou anonyme. Dans le premier cas, le souscripteur déclare son identité et celle du bénéficiaire, dans le second cas il ne communique pas son identité.

Ces bons, obligations émises par une compagnie d'assurance, remboursables au porteur partout dans le monde, constituent un canal privilégié de transfert de fond avec des risques faibles.

Le bénéficiaire d'un produit d'assurance est souvent différent du souscripteur de la police, et ce dernier peut être rendu anonyme en renvoyant la clause bénéficiaire à une disposition déposée entre les mains d'un notaire. Ces clauses étant modifiables pendant toute la vie du contrat, il est difficile de déterminer à quel moment et à l'encontre de quelle personne il est nécessaire d'accomplir le devoir de vigilance.

Le blanchiment dans les branches non-vie

Le blanchiment d'argent dans le secteur de l'assurance non-vie est dans la plupart des cas associé à la fraude. Les cas les plus fréquents sont des sinistres provoqués (voitures volées ou incendiées) ; des demandes d'indemnisation gonflées ou totalement fausses, par exemple par un incendie criminel ou d'autres moyens provoquant une fausse demande d'indemnisation pour récupérer une partie des fonds illégitimes investis.

D'autres exemples sont l'annulation des polices contre le remboursement de la prime par un chèque de l'assureur, et le paiement excessif des primes

Les produits d'assurance pouvant être acquis en espèces ou au porteur constituent une aubaine pour les blanchisseurs.

Le blanchiment d'argent dans le secteur de l'assurance non-vie est dans la plupart des cas associé à la fraude.

avec une demande de remboursement du montant trop payé. Le blanchiment d'argent peut également se produire par le biais d'une sous-assurance, où un criminel peut dire qu'il a reçu une compensation pour le montant total des dommages, alors qu'en fait il n'en a pas reçu.

Les intermédiaires

Les intermédiaires d'assurance, comme les experts en sinistres, les agents et les courtiers, sont importants pour la distribution, la souscription et le règlement des sinistres. Ils sont souvent le lien direct avec l'assuré et, par conséquent, les intermédiaires devraient jouer un rôle important dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En fait, ils se trouvent sur les «lignes de front» de la guerre contre le blanchiment d'argent et doivent être considérés comme la meilleure source de contrôle préalable de la clientèle. La personne qui veut blanchir de l'argent ou financer le terrorisme peut faire appel à un intermédiaire d'assurance qui n'est pas au courant des procédures nécessaires ou ne s'y conforme pas, ou qui ne reconnaît pas ou ne signale pas des informations concernant des cas possibles de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Les intermédiaires eux-mêmes pourraient être facilement mis en place pour canaliser des fonds illégitimes vers les assureurs.

La Réassurance

Le blanchiment d'argent par le biais de la réassurance peut se produire soit par la création de sociétés de (ré)assurance ou d'intermédiaires de réassurance fictifs, soit par les opérations de fronting et les captives.

Parmi les exemples, on peut citer : le placement délibéré, par l'intermédiaire de l'assureur, des produits du crime ou des fonds terroristes auprès de réassureurs légitimes afin de dissimuler l'origine des fonds ; l'établissement de faux réassureurs, qui peuvent être utilisés pour blanchir les produits du crime ou faciliter le financement du terrorisme ; l'établissement de faux assureurs, qui peuvent être utilisés pour placer les produits du crime ou les fonds terroristes auprès de réassureurs légitimes.

Exemples de blanchiment dans le secteur des assurances

Les rapports de **TRACFIN** et du **GAFI** nous éclairent sur la pratique du blanchiment via les assurances et nous apportent quelques illustrations intéressantes depuis le terrain. En matière d'assurance vie, **TRACFIN** est fréquemment alerté sur des opérations effectuées sur des contrats lorsque :

- L'origine des fonds est injustifiée ;
- Leur montant est incohérent avec l'activité professionnelle ou les revenus déclarés du souscripteur ;
- Les contrats mettent en jeu des sommes particulièrement importantes.

Les intermédiaires devraient jouer un rôle important dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Dans le but d'opacifier l'origine des fonds, les intéressés ont recours à différentes techniques fréquemment rencontrées dans le cadre du processus de blanchiment, à savoir :

- Le nantissement d'un contrat, puis son activation pour le remboursement anticipé de prêts immobiliers ;
- La mise en gage du contrat pour la réalisation d'opérations financières ;
- Le rachat anticipé sans justification économique.

La pratique anti-blanchiment dans le secteur des Assurances

En dépit d'obligations rigoureuses en la matière, les experts du Gafi ont souligné le faible nombre de déclarations de soupçon générées par le secteur de l'assurance en regard du volume d'activité, notamment dans certains États. Est-ce dire que l'assurance est délaissée par les blanchisseurs ou que les outils de détections sont réellement opérants ? L'expérience tend à prouver que ce sont les incohérences dans la mise en place des outils et des procédures anti blanchiment qui procurent au blanchisseur les plus belles opportunités. Il est possible que des montages destinés à blanchir des capitaux passent inaperçus du fait de la conjonction de plusieurs facteurs :

- Dépendance et fragilité d'un système qui distribue ses produits à travers un réseau de courtiers rémunérés par des commissions ;
- Mise en place incomplète des procédures de contrôle ;
- Absence d'engagement au niveau de l'ensemble des opérateurs de l'assurance pour réagir contre ce risque.

Il est donc important afin d'être plus efficace en la matière, de déployer des efforts supplémentaires pour mettre en œuvre les mesures existantes. Il est nécessaire d'améliorer les échanges de renseignements sur les typologies, le profilage et la détection d'opérations suspectes ou atypiques entre assureurs mais aussi avec les services opérationnels des autorités de surveillance et croiser les fichiers de données avec celui des fraudes et fausses déclarations.

Les exemples cités sur les techniques de blanchiment par l'assurance apportent semble-t-il une nouvelle démonstration du fait qu'il existe un certain nombre de «signaux d'alerte» potentiels quant à la possibilité d'une opération de blanchiment, notamment si l'on se rend compte que le souscripteur d'une police d'assurance est plus intéressé par les conditions d'annulation que par les avantages offerts par son contrat. L'utilisation d'espèces et/ou le versement de primes uniques importantes, comme, d'une

Les experts du Gafi ont souligné le faible nombre de déclarations de soupçon générées par le secteur de l'assurance en regard du volume d'activité.

manière générale, l'utilisation de gros volumes d'espèces pour effectuer un règlement, devraient être considérés comme suspects et comme une tentative potentielle de placement de fonds d'origine criminelle dans le système financier par le biais de produits d'assurance.

La réception de primes provenant d'intermédiaires financiers extraterritoriaux ou soumis à une réglementation peu contraignante, voire non réglementés, peut également être le signe du recours potentiel à des produits d'assurance à des fins de blanchiment. Il y a risque à traiter avec des intermédiaires non réglementés et à en recevoir des paiements, car ils omettent souvent de s'assurer que les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle ont bien été prises.

Un certain nombre d'experts ont fait remarquer que dans de nombreux pays, les compagnies d'assurance prennent des mesures de vigilance accrues afin de faire face à ce risque spécifique.

Bon nombre d'experts ont fait remarquer que dans de nombreux pays, les compagnies d'assurance prennent des mesures de vigilance accrues afin de faire face à ce risque spécifique.



Les changements fréquents de bénéficiaires, l'utilisation de la police d'assurance comme actif au porteur ou comme garantie dans le cadre d'une opération plus vaste de blanchiment, conjugués à une résiliation anticipée des polices d'assurance à usage de placement, en particulier lorsque de telles pratiques sont contraires à la logique économique, ont été également cités comme indicateurs potentiels de blanchiment par certains pays membres.

En définitive, le secteur de l'assurance, même s'il a consenti des efforts indéniables en matière de lutte contre le blanchiment, s'avère toujours extrêmement vulnérable. Les cas de blanchiment sont nombreux et représentent parfois des sommes colossales, en particulier dans le transport maritime (escroquerie et blanchiment).

La réglementation n'est pas encore totalement appliquée et la formation des personnels, si elle est effective, est largement insuffisante et trop formelle. ■

ACTUALITES

Nationales

Tunis Re Flash Infos

- La Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» fête cette année avec beaucoup de fierté son 40^{ème} anniversaire.
- L'Agence de notation « Fitch Ratings » a confirmé le 4 février 2021 la note de Tunis Re à « AA (tun) » avec perspectives stables. Note qui reflète les assises financières solides de Tunis Re ainsi que la performance de son dispositif en matière de Risk Management.
- Tunis Re, première compagnie du secteur des assurances tunisien à obtenir le label Legal Entity Identifier «LEI» en date du 29 Mars 2021.
- Tunis Re a organisé le 17 Mars 2021 un workshop portant sur la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité « PCA ».
- Tunis Re a lancé le 12 Mars 2021 un appel à la candidature pour la désignation d'un membre du Conseil d'Administration représentant les actionnaires minoritaires pour la période 2021/2023.

RC résultant de l'utilisation des vaccins contre le COVID-19

Promulgation de la nouvelle loi N°2021-10 du 2 Mars 2021 fixant les dispositions dérogatoires relatives à la responsabilité de l'utilisation des vaccins et des médicaments contre le virus SARS-CoV-2 et la réparation des dommages causés par celui-ci.

A rappeler que la Tunisie a adhéré depuis le 25 février 2021 à l'initiative mondiale pour faciliter l'accès aux vaccins contre le virus Covid-19 « Covax » et à se conformer aux conditions générales définies par l'Alliance globale « GAVI ».

Augmentation du plafond annuel pour les affiliés de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie «CNAM»

En vertu de l'arrêté du ministre des affaires sociales du 8 février 2021, modifiant l'arrêté du 3 juin 2008, portant fixation du plafond annuel des montants des prestations de soins ambulatoires prises en charge par le régime de base d'assurance maladie, au titre de la filière privée de soins ou du système de remboursement, le plafond annuel pour les affiliés de la caisse nationale d'assurance Maladie «CNAM» a été révisée à la hausse d'une valeur de 50%.

A rappeler que les maladies chroniques et les chirurgies sont prises en charge à 100%.

Indemnisation des victimes des inondations de Nabeul

En vertu de la Loi n°2019-24, qui a élargi le champs d'intervention du Fonds de Garantie des Assurés «FGA», à l'indemnisation des dégâts résultant des inondations de 2018, Tunis Re a été chargée de gérer la section dédiée à la réparation des dommages matériels subis par les victimes du gouvernorat de Nabeul.

Ci-après la situation au 23 Mars 2021;

Nombre de Dossiers :	
- Déposés	872
- Traités	184
- Acceptés	149
Montants approuvés en DT	5 446 352,412
Montants réglés en DT	5 281 793,820

Le groupe Poulina rachète plus de 34% du capital de BH Assurance

Le groupe «Poulina», via sa filiale «Partner Investment», a renforcé sa participation dans le capital de «BH Assurance» et devient ainsi le deuxième plus important actionnaire dans le capital de «BH Assurance» avec une part de 37.4%.

Aon Tunisie devient ARS Tunisie



La société «Aon-Tunisie» a déclaré qu'en application des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunis le 20 novembre 2020 la dénomination de la société devient «Assurance Réassurance Solutions - ARS».

Nomination

M. Skander Lahrizi a été nommé Directeur Général Adjoint de «GAT Vie». La nomination a pris effet le 1^{er} février 2021.

Manifestations

La Tunisie accueillera la « FITA 2021 » du 24 au 26 juin 2021: La 4^{ème} édition de la conférence internationale « FITA 2021 », Financing Investment & Trade in Africa, se tiendra du 24 au 26 juin 2021 à Tunis. C'est ce qu'indique, ce vendredi, le Conseil d'Affaires tuniso-africain – TABC.

Hommage Posthume

Décès de M. Ahmed Zarrouk ex. PDG de la STAR (Juillet 1983-Juin 1989) Paix à son âme.

ACTUALITES

Internationales

Propagation du COVID-19 (Coronavirus Pandemic)



Mise à jour: 22 Avril 2021

Source: <https://www.worldometers.info>

Coût de la pandémie du Covid-19 pour les (ré)assureurs

Le coût de cette crise sanitaire pour le marché mondial de l'assurance & de la réassurance serait compris entre 35 et 50 milliards USD. Les 20 premiers réassureurs supporteraient 14% de la facture, soit près de 12 milliards USD. De plus, les acteurs de ce marché envisagent une baisse de rentabilité et un recul des performances opérationnelles. Les comptes annuels pour l'exercice 2020 devraient être négativement impactés.

Les Catastrophes Naturelles en 2020 :

L'année 2020 a été démarquée par la survenance des événements météorologiques graves. Ainsi, les pertes économiques mondiales dues aux catastrophes naturelles et anthropiques se sont élevées à 202 milliards USD en 2020 contre 150 milliards USD une année plus tôt. En termes de contribution du secteur de l'assurance, l'industrie a couvert en 2020, 89 milliards USD des coûts économiques en raison d'événements catastrophiques contre 63 milliards USD une année auparavant, soit le cinquième chiffre le plus élevé et supérieur à la moyenne annuelle précédente de 79 milliards USD sur 10 ans. Sur le total des indemnités, 81 milliards USD ont été couverts pour des dommages résultant de catastrophes naturelles.

Le taux de couverture s'est élevé ainsi à 44% en 2020 contre 42% une année auparavant.

Oman Re s'installe au Qatar

Oman Re a reçu l'accord des autorités qataries pour l'ouverture d'une succursale au Qatar Financial Center (QFC) à Doha. La nouvelle entité devra débiter ses activités au deuxième trimestre 2021 sous la direction de M. Bashar Abdulkhaleq Raouf.

L'Algérienne des Assurances change d'identité visuelle 2a devient gig Algérie



L'Algérienne des Assurances a annoncé le changement de son identité visuelle 2a et devient « gig Algeria ».

Nouvelle société de réassurance en Iran

Les autorités de tutelle iraniennes ont approuvé la création d'une nouvelle compagnie de réassurance baptisée «Tehran Reinsurance Company».

Fusions & Acquisitions

- Tangerine Life Insurance, anciennement connue sous le nom de Metropolitan Life Insurance Nigeria, a finalisé l'acquisition de l'assureur nigérian ARM Life.

Nominations :

- Le Conseil d'Administration de Continental Reinsurance a nommé M. Lawrence Mutsunge Nazare au poste de Directeur Général de la Société à compter du 1^{er} avril 2021.
- M. Farid Chedid, président fondateur de la société d'investissement libanaise Chedid Capital Holding, a été nommé Président Directeur Général «PDG» d'Ascoma, groupe international de courtage en assurance.
- Le Groupe NSIA a annoncé la nomination de Mme Maïmouna Barry Baldé au poste de Directeur Général de NSIA Assurances Guinée

Annulation des Rendez-Vous de Septembre de la Réassurance

L'édition 2021 des Rendez-Vous de Septembre (RVS) de la réassurance est officiellement annulée.

Cette annulation fait suite aux incertitudes concernant la situation sanitaire et aux diverses restrictions de déplacement et de rassemblement imposées aux congressistes.

La prochaine édition des RVS se tiendra du 10 au 14 septembre 2022 à Monaco.

Report de la tenue de la 47^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA

La tenue de la 47^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA, à Lagos, Nigéria, a été reportée au 4 Septembre 2021.

Hommage Posthume

M. Ali Al-suri, ex Directeur Général de United Insurance Company (UIC), Libya est décédé à l'âge de 79 ans suite à des complications médicales dues au coronavirus.

Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie

Au 31.12.2020

en MDT

Au 31 Décembre 2020 Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

- Le marché a généré un chiffre d'affaires global de 2 548 MDT, en hausse de 6% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Le cumul des indemnisations a atteint 1 281 MDT en régression de 10% par rapport au 31.12.2019.
- Un nombre total de contrats souscrits égal à 2 989 300 en régression de 6%.
- Un nombre total de sinistres déclarés égal à 1 268 185 en régression de 10% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Les placements ont atteint 6 847 MDT, soit une évolution de 10% par rapport au 31.12.2019.

	2018	2019	Evol 19/18	2020	Evol 20/19
Chiffre d'affaires	2 252	2 414	7%	2 548	6%
Auto	980	1 068	9%	1 096	3%
Vie	508	559	10%	599	7%
Autres	765	787	3%	854	9%
Indemnisations	1 268	1 419	12%	1 281	-10%
Auto	667	739	11%	606	-18%
Vie	166	179	8%	188	5%
Autre	435	502	15%	487	-3%
Nbre de contrats souscrits	3 033 052	3 176 044	5%	2 989 300	-6%
Auto	1 817 557	1 850 518	2%	1 838 573	-1%
Vie	584 956	643 546	10%	593 013	-8%
Autre	630 539	681 980	8%	557 714	-18%
Nbre de sinistres déclarés	1 446 343	1 402 967	-3%	1 268 185	-10%
Auto	293 493	288 398	-2%	223 430	-23%
Autre	1 152 850	1 114 569	-3%	1 044 755	-6%
Placements	5 585	6 196	11%	6 847	10%

**Meilleurs vœux de bonne continuation à nos chères collègues
M. Kais Bakir & M. Abdellatif (dit Lotfi) Betbaieb ; Joyeuse Retraite !**



Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud

Contact : Direction Marketing Site web : www.tunisre.com.tn Email : mark@tunisre.com.tn

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

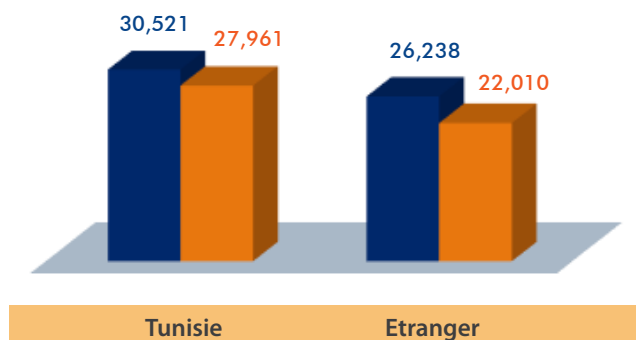
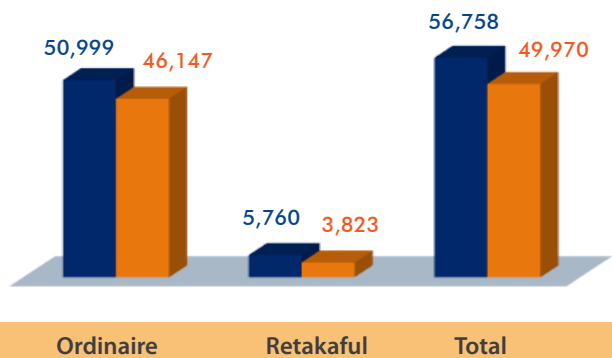
Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

1^{er} Trimestre 2021



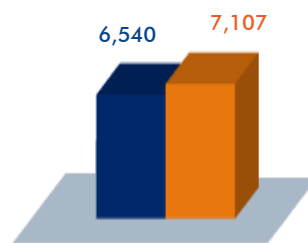
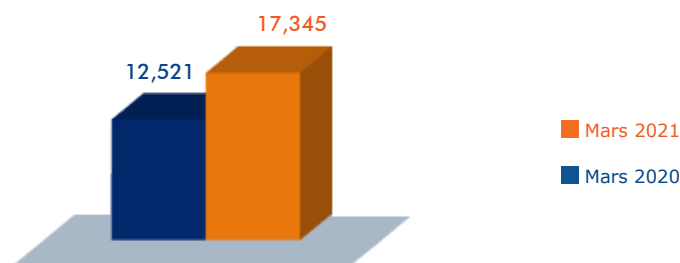
Chiffre d'Affaires :

(En M DT)



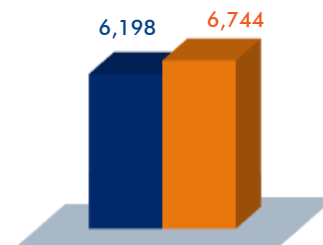
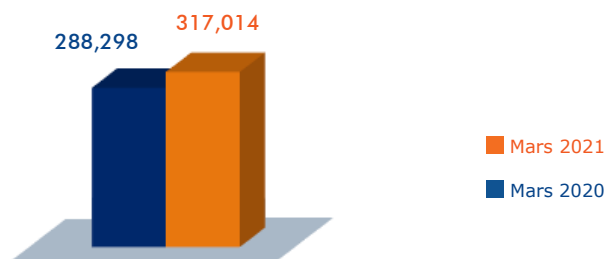
Charge Sinistres :

(En M DT)



Produits Financiers :

(En M DT)



BOURSE : Indicateurs Au 31.03.2021 des Sociétés d'Assurances Cotées en Bourse

(En M DT)

Compagnie	Primes Émises			Charge Sinistres Brute			Produits de Placements		
	Mars-21	Mars-20	Var %	Mars-21	Mars-20	Var %	Mars-21	Mars-20	Var %
STAR	120,587	129,490	-6,9%	60,340	68,522	-11,9%	18,622	17,912	4%
ASTREE	68,266	61,346	11,3%	12,749	11,624	9,7%	8,957	7,578	18,2%
BH Assurance	41,387	40,231	2,9%	21,350	14,864	43,6%	3,751	3,696	1,5%
Assurances Maghrebica*	73,562	66,162	11,2%	25,826	25,505	1,3%	4,122	3,308	24,6%
Tunis Re	49,970	56,758	-12%	17,345	12,521	38,5%	6,744	6,198	8,8%

* Charge sinistres nette

وَبَشِّرِ الصَّابِرِينَ
الَّذِينَ إِذَا أَصَابَتْهُمُ مُصِيبَةٌ قَالُوا
إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاغِبُونَ



Notre Cher & Regretté Feu

زبير الذوادي

Zoubeir Dhaouadi

Nous laisse le souvenir d'un homme intègre, droit, toujours à l'écoute et avec un grand cœur.

Chaque personne avec qui il a travaillé gardera de lui un souvenir impérissable. Zouba comme on aimait l'appeler restera toujours dans nos cœurs. Nous partageons la peine de toute sa famille en ces moments difficiles.

الله يرحمه Allah yarhamou